

MONTAGNE NOIRE

Les échos de la Communauté de Communes

N°7 / JANVIER 2017

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MONTAGNE NOIRE

BROUSSES-ET-VILLARET
CAUDEBRONDE
CUXAC-CABARDÈS
FONTIERS-CABARDÈS
FOURNES-CABARDÈS
FRAÏSSE-CABARDÈS
LABASTIDE-ESPARBAÏRENGUE
LACOMBE
LAPRADE
LA TOURETTE-CABARDÈS
LASTOURS
LES ILHES
LES MARTYS
MAS-CABARDÈS
MIRAVAL-CABARDÈS
PRADELLES-CABARDÈS
ROQUEFÈRE
SAINT-DENIS
SAISSAC
SALSIGNE
TRASSANEL
VILLANIÈRE
VILLARDONNEL

MEILLEURS VŒUX 2017 !

Construisons ensemble
un avenir meilleur !

MONTAGNE NOIRE

Les échos de la Communauté de Communes



> BROUSSES-ET-VILLARET

Hôtel de Ville Bourg - 11390 Brousses et Villaret
04 68 26 51 79 ☎ 04 68 47 89 71
E-mail : mairiebrousset-villaret@wanadoo.fr

> CAUDEBRONDE

Place des tilleuls - 11390 Caudebronde
04 68 26 54 43 ☎ 04 68 26 54 43
E-mail : mairie.caudebronde@free.fr

> CUXAC-CABARDÈS

3 place Antoine Courrière - 11390 Cuxac-Cabardès
04 68 26 50 06 ☎ 04 68 26 63 94
E-mail : mairiecuxaccabardès@wanadoo.fr
Site Internet : www.cuxac-cabardès.com

> FONTIERS-CABARDÈS

5 rue de la Mairie - 11390 Fontiers-Cabardès
04 68 26 52 61 ☎ 04 68 26 63 72
E-mail : mairie.de-fontiers-cabardès@wanadoo.fr

> FOURNES-CABARDÈS

5 rue de la Mairie - 11390 Fontiers-Cabardès
04 68 77 16 65 ☎ 09 57 19 22 74
E-mail : fournescabardès@free.fr

> FRAISSE-CABARDÈS

4 rue de la Mairie - 11600 Fraisse-Cabardès
04 68 26 51 69 ☎ 04 68 26 54 20
E-mail : commune.fraisse.cabardès@orange.fr

> LA TOURETTE-CABARDÈS

Le Village - 11380 La Tourette-Cabardès
04 68 26 33 92 ☎ 04 68 26 33 92
E-mail : mairiedelatourettcabardès@orange.fr

> LABASTIDE-ESPARBAÏRENGUE

3 impasse de la Mairie - 11380 Labastide-Esparbaïrenque
04 68 26 30 78
E-mail : mairie.labastideesparbaïrenque@wanadoo.fr

> LACOMBE

2 rue de la Mairie - 11310 Lacombe
04 68 26 61 69 ☎ 04 68 26 42 83
E-mail : lacombe.mairie@wanadoo.fr

> LAPRADE

2 rue de la Mairie - 11390 Laprade
04 68 26 62 24 ☎ 04 68 26 62 24
E-mail : mairie.laprade1@wanadoo.fr
Site Internet : www.mairielaprade11.wix.com/11390

> LASTOURS

1 route de Fournes - 11600 Lastours
04 68 77 16 76 ☎ 04 68 77 16 76
E-mail : mairiedelastours@orange.fr

> LES ILHES-CABARDÈS

Place de la Mairie - 11380 Les Ilhes-Cabardès
04 68 77 10 34 ☎ 04 68 11 10 34
E-mail : commune-de-les-ilhes@orange.fr

> LES MARTYS

4 place de la Mairie - 11390 Les Martyrs
04 68 26 56 46 ☎ 04 68 26 55 93
E-mail : mairie-les-martys@wanadoo.fr
Site Internet : www.mairie-les-martys.com

> MAS-CABARDÈS

3 rue de la Mairie - 11380 Mas-Cabardès
04 68 26 30 24 ☎ 04 68 26 32 07
E-mail : mairiemascabardès@orange.fr
Site Internet : www.mas-cabardès.wix.com/mas-cabardès

> MIRAVAL-CABARDÈS

Place de la Mairie - 11380 Miraval-Cabardès
04 68 26 33 52 ☎ 04 68 26 31 06
E-mail : miraval.cabardès@wanadoo.fr

> PRADELLES-CABARDÈS

9 place de la Tour - 11380 Pradelles-Cabardès
04 68 26 15 48 ☎ 04 68 26 60 59
E-mail : mairie.pradelles@wanadoo.fr

> ROQUEFÈRE

Le Village - 11380 Roquefère
04 68 26 31 24 ☎ 04 68 26 31 65
E-mail : mairie.roquefere@orange.fr

> SAINT-DENIS

9 av. Corp France de la Montagne Noire - 11310 St-Denis
04 68 26 40 64 ☎ 04 68 26 40 63
E-mail : mairie.stdenis11@wanadoo.fr

> SAISSAC

4 place de la Mairie - 11310 Saissac
04 68 24 40 22 ☎ 04 68 24 41 08
E-mail : commune.saissac@orange.fr
Site Internet : www.saissac.fr

> SALSIGNE

11 Grand Rue - 11600 Salsigne
04 68 77 14 69 ☎ 04 68 77 56 45
E-mail : mairiedesalsigne@orange.fr
Site Internet : www.salsigne.fr

> TRASSANEL

Le Village - 11160 Trassanel
04 68 26 11 92 ☎ 04 68 26 11 92
E-mail : mairie.trassanel@wanadoo.fr

> VILLANIÈRE

Route de Cuxac-Cabardès - 11600 Villanière
04 68 77 15 65 ☎ 04 68 26 52 41
E-mail : communedevillaniere@orange.fr
Site Internet : www.communedevillaniere.e-monsite.com

> VILLARDONNEL

2 place de la Libération - 11600 Villardonnel
04 68 26 52 41 ☎ 04 68 26 65 16
E-mail : commune-de-villardonnel@wanadoo.fr
Site Internet : www.mairiedevillardonnel.net

**Contactez les services
de la Communauté de Communes
de la Montagne Noire :**

● Sièges Administratifs

Route de Mas-Cabardès
11380 Les Ilhes-Cabardès
Tél. : 04 68 11 12 40
Fax : 04 68 11 12 41
E-mail : contact@cdcmontagneoire.fr

— Ouvertures publics :

• Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi :
9h00 / 12h00 et 14h00 / 18h00
• Vendredi : 9h / 12h00

● Antenne Administrative de Cuxac

Place Antoine Courrière - 11390 CUXAC-CABARDÈS
Tél. : 04 68 24 77 21

● Antenne Administrative de Saissac

22 Quartier Saint-Jean - SIVOM du Cabardès - 11310 SAISSAC
Tél. : 09 66 93 64 11

● Direction Générale des Services :

Service Administratif : 04 68 11 12 40

● Service ENVIRONNEMENT

- Collecte des ordures ménagères / SPANC : 04 68 11 60 35
- Déchetterie de Cuxac-Cabardès :
Jours et horaires d'ouvertures :
Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 14h00 - 18h00
Samedi 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

- Déchetterie de Saissac :
Jours et horaires d'ouvertures :
Mardi, Mercredi : 14h00 - 18h00
Samedi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

- Déchetterie de Salsigne : 04 68 71 55 21
Jours et horaires d'ouvertures :
Mercredi et Samedi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
- Service Randonnées : 04 68 72 13 28

● Service TOURISME

- Office Intercommunal de Tourisme de la Montagne Noire
Site Internet : www.tourisme-montagneoire.com
• Bureau d'information de Saissac
Salle Lagarrigue
Place de la Mairie - 11310 SAISSAC
Tél. : 04 68 76 64 90
E-mail : saissac@tourisme-montagneoire.com
• Bureau Administratif
Route de Mas-Cabardès - 11380 LES ILHES CABARDÈS
Tél. : 04 68 72 13 28

● Service ENFANCE JEUNESSE - CULTURE - SPORTS

- Écoles / ALAE / Crèches / Centre de loisirs : 04 68 11 12 48
- Crèche intercommunale « Collin Colline » / CUXAC : 04 68 26 36 71
- Crèche intercommunale « Les Petits Montagnards »
SAISSAC : 04 68 76 64 76

● Service DU RELAIS DES SERVICES PUBLICS RSP : 04 68 26 33 22

- Opération Habiter Mieux / Autonomie : 04 68 11 60 30

● Service DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Charte Forestière / Société d'Économie Mixte Bois Énergie : 04 68 11 12 43

● Service COMMUNICATION

- Site Internet/Newsletter : 04 68 11 12 45

● Service PISCINE INTERCOMMUNALE

3 allée des Platanes - 11390 CUXAC-CABARDÈS
04 68 26 50 90

TOURISME

**ORGANISATION
TOURISTIQUE**

5

ENFANCE JEUNESSE

**TAP / ALAE
ALSH
PERMANENCES**

6/7

PISCINE INTERCOMMUNALE

8/9

**LA PISCINE
INTERCOMMUNALE
PROPOSE
DE NOUVELLES
ACTIVITÉS**

ENVIRONNEMENT

TRI

10/11

MSAP

**HABITER
MIEUX**

14/15

DÉV. ÉCONOMIQUE

12/13

COMMUNICATION

16

< édito >

L'année 2016 vient de se terminer, année sombre et anxiogène au niveau international, où le radicalisme et le populisme se sont encore trop mis en avant à mon goût. On peut parfois se sentir inquiet, désabusé, sans idée, mais notre collectivité croit à la solidarité entre communes et ne manque pas de projets.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le département de l'Aude est passé de 11 à 8 EPCI, 3 CDC étant englobées ou fusionnées avec des entités plus importantes : Corbières via Salanque / 21 communes, Couiza via Limoux / 78 communes et Piémont d'Alaric via Carcassonne Agglo / 82 communes.

Comme je vous l'avais assuré cet été, notre collectivité n'a pas été impactée car notre population est supérieure à 5 000 habitants et qu'elle possède 2 critères d'exemption « toutes les communes sont en zone de montagne » et la « densité de population est faible ». **Notre territoire est reconnu !**

La commune de Les Cammazes, membre du département du Tarn, quitte la CDC, elle ne pouvait participer à un certain nombre de projets départementaux et son bassin de vie est tourné sur Revel. Son maire, Alain Mary, Vice-Président en charge du tourisme et de la vie associative, Président de l'Office Intercommunal de Tourisme de la Montagne Noire, comme il me l'avait dit en début de mandat restera à l'OIT et favorisera la transition au niveau communautaire. Les collaborations engagées avec cette partie ouest du territoire perdureront. Les élèves des Cammazes continueront à pratiquer dans notre piscine et les échanges culturels se poursuivront. Je le remercie de son investissement pour le tourisme car nous sommes partis de zéro comme il aime à le rappeler. Cela prouve que quand la volonté et l'intérêt général sont là hors des clivages politiques, les projets aboutissent... certains « grands élus » pourraient s'en inspirer. Notre politique depuis 2 ans porte ses fruits, nos **2 Bureaux d'Information Touristique** sur les sites pôles seront ouverts en 2017. Les travaux financés par la mairie de Saissac avancent à grands pas, le permis pour celui de Lastours est en phase d'étude. Nous avons et nous avons encore la volonté politique et tous les prestataires poussent dans le même sens et leurs énergies sont aussi la clé du succès.

En 2016, notre territoire a connu 2 inaugurations, en présence de M. le Préfet et du Président du Département, au mois d'avril celle de la MSAP de la MN qui montre cette volonté pionnière de donner un service public de proximité. En juin, l'inauguration officielle de la **Piscine Intercommunale de la Montagne Noire** structure ô combien importante de notre territoire qui a su maintenir les services proposés rebondir et se développer par un souffle nouveau avec notamment les 7 créneaux Aquabike ou l'animation Halloween.

Au niveau des crèches, la qualité de l'accueil sur les 2 structures reste constante et nous travaillons à une éventuelle augmentation de la capacité d'agrément. Les travaux sur **Collin Colline** seront terminés ces prochains jours ce qui permettra à l'équipe d'améliorer encore l'épanouissement des plus petits et montre notre volonté de maintenir nos compétences mais aussi de les améliorer. Pour l'ALSH, cette année a vu la première ouverture sur 1 semaine au Printemps en plus de la période estivale, les parents ont apprécié cette offre, elle sera pérennisée en 2017. Sur nos **10 écoles**, lieu ô combien important et sensible qui centralise beaucoup d'énergies et de personnes, les régies de cantine n'existent plus, remplacées par un système de paiement plus moderne et plus pratique autant pour nos agents que pour les familles qui parfois devaient payer par l'intermédiaire de l'enfant. Les ALAE et TAP fonctionnent bien pour répondre à l'hétérogénéité du public concerné. Nous verrons en 2017, suite aux échéances électorales si ces processus seront modifiés, notamment au niveau des rythmes scolaires.

Le **service environnement** est en pleine restructuration pour répondre aux nouvelles exigences réglementaires. Un second camion benne OM sera livré, après l'été, il va permettre aux agents qui travaillaient « à la main » d'avoir des conditions de travail plus convenables et uniforme sur le territoire. Ces changements concernent les agents de ce service, je les remercie de leur investissement, mais c'est l'affaire de tous les citoyens. Les nouvelles règles de tri avec des contraintes accrues pour la valorisation des déchets pour la préservation de notre environnement vont permettre de diminuer le tonnage d'ultime et d'envisager sereinement une diminution du nombre de passage (sur les 4 communes test, les résultats sont très encourageants). Cette réflexion a pour objectif de répondre à la loi, tout en préservant notre taux de TEOM. Vous avez été ou vous serez informé individuellement des nouvelles mesures pour les communes concernées.

Au niveau du développement économique, 3 projets majeurs sont en bonne voie. Le **Très Haut Débit** qui va améliorer le débit des connexions Internet et surtout faciliter le travail des entreprises et collectivités du territoire. Un point sur le projet a été fait à l'automne, un classeur explicite est à votre disposition dans vos mairies.

LE MOT DU PRÉSIDENT (suite)

Le **Contrat de Ruralité** est en cours de construction. On travaille par un lien privilégié avec M. le Préfet et M^{me} la secrétaire générale qui veulent mettre en avant notre territoire d'un point de vue touristique. La CDC et beaucoup de communes ont présenté des projets qui permettront d'améliorer l'attractivité du territoire mais aussi la vie au quotidien.

Pour finir, notre CDC est en cours de labellisation comme **Territoire à Energie Positive** pour faciliter la transition énergétique, par les énergies renouvelables éolien et photovoltaïque, des bornes de recharge électrique, déjà posées pour certaines, sur Lastours, Cuxac et Saissac, des aires de covoiturage, un label 0 % Phyto que nous espérons étendre ou l'achat de véhicules électriques pour la CDC et plusieurs autres communes. Ces actions montrent le dynamisme de nos collectivités.

La CDC a travaillé en partenariat avec le Département de l'Aude à la mise en place d'un **Transport À la Demande** accessible à la population. Il permettra de faciliter les déplacements des plus démunis. Ce nouveau service doit se mettre en place dans la 2^e partie de l'année, nous aurons l'occasion de vous en informer.

Au niveau de la Loi NOTRe, chaque étape vise encore à transférer des compétences des communes vers la CDC. Deux éléments sont en prendre en considération. On ne peut totalement « déshabiller » les communes car à long terme elles n'exerceront plus de compétences. D'un point de vue budgétaire et fiscal, on ne peut charger la barque de la CDC sans baisser la fiscalité communale car sinon encore une fois c'est le contribuable qui paye et nos porte-monnaie qui se vident.

Les communes étant membres de la CDC, il faudra être transparent, franc et solidaire et s'inscrire dans un pacte financier. Un exemple, si une commune paye 50 000 € pour une compétence, elle devra retirer ce montant de son budget et diminuer d'autant la fiscalité qu'elle prélevait pour exercer cette compétence. La question n'est pas de savoir qui va exercer la compétence, mais bien d'essayer de l'exercer aussi bien voire mieux et surtout sans que le contribuable soit impacté. Les études menées pour connaître les coûts réels des services seront primordiales, chaque interlocuteur devra être transparent et responsable.

Les compétences Eau et Assainissement seront obligatoirement intercommunale pour 2020, l'étude menée indiquera qu'elle est la meilleure solution pour l'exercer. La **compétence Urbanisme** devrait devenir intercommunale, mais en accord avec les communes ses dernières devront délibérer impérativement entre le 26 décembre 2016 et le 26 mars 2017 pour garder cette compétence **à l'échelon communal**. Le devenir du Sivom est aussi un problème majeur, les élus sont d'accord pour maintenir le service pour nos personnes âgées mais avec de nouveaux équilibres financiers et de nouvelles orientations.

Dans ces moments, où la solidarité et le besoin de travailler ensemble sont primordiaux, la communication, l'information et les échanges avec les conseillers municipaux de l'ensemble de nos communes sont la base du succès.



Cyril DELPECH
Président
de la Communauté
de Communes
de la Montagne Noire

Je tiens à profiter de ce moment pour remercier les agents de la communauté de communes, les élus des communes, l'équipe des Vice-Présidents et du bureau qui travaillent et s'investissent au quotidien. Un bureau, une équipe qui aime à travailler ensemble dans une atmosphère sereine et conviviale, même si chacun a ses idées et son point de vue, nous avançons groupé et ceux qui veulent tenter de ralentir cette dynamique de territoire n'aboutiront pas.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux de santé et de prospérité, que 2017 soit une année réussie pour notre Territoire.

Liberté, Solidarité, Ruralité !

CDC DE LA MONTAGNE NOIRE

www.cdcmontagnenoire.fr/

PISCINE INTERCOMMUNALE DE LA MONTAGNE NOIRE

www.cdcmontagnenoire.fr/piscine

 www.facebook.com/piscineintercommunaledelamontagnenoire

OFFICE INTERCOMMUNAL DE LA MONTAGNE NOIRE

www.tourisme-montagnenoire.com/

 www.facebook.com/Tourisme.Montagne.Noire/

 <https://twitter.com/>

 Follow @OTMontagnenoire 108 followers

TOURISME

DES ÉNERGIES POUR UNE VRAIE ORGANISATION TOURISTIQUE

2017 SERA L'ANNÉE DU TOURISME DANS LA MONTAGNE NOIRE

Deux Bureaux d'Informations Touristiques seront en place sur les sites majeurs de notre Territoire :

- Le Bureau d'Information de **Lastours** devrait être opérationnel en lieu et place de l'ancienne gare à l'entrée du parking.

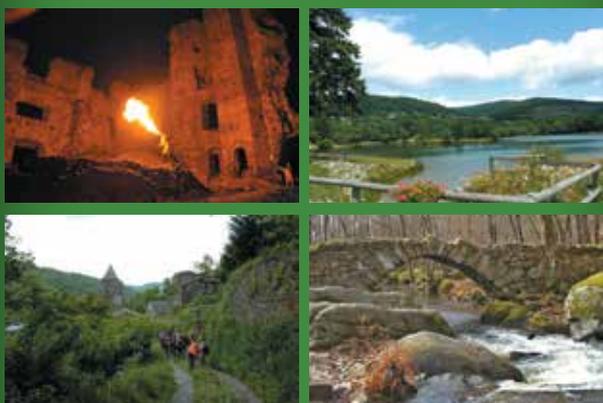
Les deux agents de la Communauté de Communes de la Montagne Noire, la responsable de l'OIT et la responsable du service randonnée pédestre, seront en poste sur ce nouveau Bureau d'Information Touristique pour l'été.

- Les travaux du bureau d'information de **Saissac** seront terminés au mois de mai.

L'animatrice numérique et touristique, embauchée depuis le 13 juin 2016 par l'OIT Montagne Noire, sera secondée par un contrat à durée déterminée pour la saison estivale.



LA COLLECTE DE LA TAXE DE SÉJOUR généralisée en 2015 est bien respectée par l'ensemble des prestataires touristiques. Elle permet à l'OIT Montagne Noire d'alimenter son budget de fonctionnement et de promouvoir le territoire.



Les réalisations ainsi que les projets en cours de l'Office Intercommunal de Tourisme de la Montagne Noire sont pléthores :

- premier guide touristique Montagne Noire en 2016 avec une nouvelle édition en 2017,
- travail en cours sur un site Internet professionnel,
- fiches des circuits de randonnée version papier ou téléchargeables sur notre site internet et circuits randonnées géo localisables,
- réseaux sociaux Montagne Noire (Facebook - Flickr - Twitter...),
- animations numériques des événements du territoire,
- Communication accentuée pour le Festirando 2017 par du mailing sur toute la France,
- une édition Festirando 2017 en évolution avec un partenariat avec d'autres CDC limitrophes,
- accueil de 3 bloggeuses en Novembre 2016.

Le Tourisme est une opportunité de développement économique sur notre territoire.

CETTE STRUCTURE SERA EFFECTIVE EN 2017.

ENFANCE JEUNESSE

PETITE ENFANCE

Compétente en matière de petite enfance, la Communauté de Communes gère deux structures multi-accueil intercommunales d'une capacité totale de 36 places pour couvrir les besoins des familles de l'ensemble du territoire.

D'une capacité d'accueil de 20 places, la **Structure multi-accueil Collin Colline** a accueilli sur l'année 2016, 72 enfants de 10 semaines à 6 ans sur des accueils occasionnels ou réguliers.

Ce deuxième semestre a encore été l'occasion de proposer et de faire découvrir aux enfants de multiples activités au sein de la structure ou à l'extérieur. L'équipe accorde une place importante à l'ouverture vers le monde extérieur et la vie sociale. Depuis le mois de septembre, un lundi tous les 15 jours, la bibliothèque de Cuxac-Cabardès ouvre ses portes aux enfants qui peuvent ainsi écouter des histoires, regarder des livres et partager un moment agréable en petit groupe. Du 10 au 15 octobre le goût était à l'honneur à la crèche. L'équipe a décidé d'innover cette année en demandant aux parents leur participation. Chaque jour et à tour de rôle, ils devaient amener un aliment, une préparation culinaire que leur enfant souhaitait faire goûter aux copains. Cela a été l'occasion de faire de belles découvertes gustatives ! Le 28 octobre, la crèche Collin Colline a vécu à l'heure d'halloween. Déguisés et maquillés, les enfants, comme le personnel, ont joué le jeu et on a pu découvrir de nombreux personnages plus surprenants les uns que les autres. Après des moments de danse, de dessin, où sorcières et citrouilles tenaient la vedette, les enfants ont cuisiné des muffins avec lesquels ils sont repartis. D'autres sorties sont venues ponctuer l'année : visite et confection de sucettes à la chocolaterie de Pennautier, « visite » des éoliennes, spectacle en français/occitan « Lo cese de Bertrand » dans le cadre de la programmation culturelle de l'association l'Eau Vive proposée à tous les enfants des crèches et écoles de la CDC.



D'une capacité d'accueil de 16 places, la **Structure multi-accueil Les Petits Montagnards** a accueilli sur l'année 2016, 63 enfants de 10 semaines à 6 ans sur des accueils occasionnels ou réguliers.

Le 2^e semestre a été riche en activités pour les enfants... Avec l'arrivée de l'automne, les enfants se sont rendus dans une campagne où ils ont pu voir des machines agricoles comme les moissonneuses, ont récolté du raisin et fabriqué leur jus de raisin pour le déguster.



Halloween a été l'occasion de faire une ballade dans le village déguisés. Les enfants sont allés à la rencontre des habitants, des résidents de la maison de retraite, l'épicerie et la boucherie.

Début novembre, les enfants ont pu se rendre à la rencontre d'animaux dans une ferme et certains ont pu faire une ballade en poney dans le domaine.



Nouvelle formule du café parent inaugurée le 25 novembre : café, crumble et thé attendaient les parents lors des retrouvailles avec leur enfant à partir de 16 heures. Ce fut l'occasion d'échanger et de partager après leur journée de travail.

EN COMMUN

Comme chaque année, en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de l'Aude, un tapis lecture s'est installé sur l'une puis l'autre des crèches le temps d'une demi-journée. Les histoires étaient sur le thème du loup. Une marionnette et les conteuses ont fait vivre ce moment.

Décembre, Noël approchant, afin de les faire patienter, les enfants et équipes ont décoré leur structure respective avec sapins, boules, rennes, et bonhommes de neige. L'année s'est achevée avec la Fête de Noël des structures au centre culturel de Saissac le mercredi 14 décembre. Les équipes et les enfants avaient préparé une surprise aux parents : un montage vidéo de moments choisis de leurs enfants avec les voix des animatrices en fond sonore. L'arrivée du Père Noël et des cadeaux ont suivi puis un apéritif dînatoire est venu clôturer cette année.

Afin de mieux accueillir les enfants, les équipes ont pu bénéficier de formations de professionnalisation tout au long de l'année de type remise à niveau du PSC1, formation sur la Prévention et Secours Civique de niveau 1, formation à l'utilisation des extincteurs, supervision/analyse de pratiques professionnelles entre autres...

Les deux structures intercommunales petite enfance permettent à de nombreuses familles du territoire de bénéficier d'une mode de garde au plus près de leurs besoins. A travers leur dynamisme, les diverses activités, sorties proposées, les équipes œuvrent au quotidien afin de garantir le bien-être et le développement des enfants accueillis.

ENFANCE

DU CÔTÉ DES TAP



Atelier recyclage citoyenneté : fabrication de boîtes à bijoux à partir de boîtes à œuf et de chutes de papier couleur

Depuis la rentrée 2016, la Communauté de Communes a voulu étoffer sa palette d'activités au niveau des TAP. Cette année encore, les enfants qui fréquentent les TAP bénéficient de l'expérience d'intervenants extérieurs dans divers domaines comme les arts plastiques, la musique et les activités sportives auxquelles viennent s'ajouter deux nouvelles activités : la langue des signes et le recyclage qui ont connu un vif succès.

Une nouvelle malle pédagogique ayant pour thème les activités manuelles a vu le jour avec des ateliers de poterie, des tricotins, des pyrograveurs... Ainsi dix malles pédagogiques circulent d'ALAE en ALAE afin de proposer diverses activités à vos enfants.

RAPPEL ALAE, CANTINE

Le paiement cantine/ALAE doit se faire auprès du Trésor Public soit en espèces ou par chèque soit en ligne www.tipi.budget.gouv.fr après réception de la facture du mois échu par voie postale. Le Paiement en ligne moderne et pratique est de plus en plus utilisé par les familles.

EN AUCUN CAS, VOUS NE DEVEZ ENVOYER DE PAIEMENT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

JEUNESSE

ALSH

Bilan positif pour l'accueil de loisirs intercommunal de la Montagne Noire

Pour cet été, l'ALSH de la Montagne Noire mis en place par la Communauté de Communes a ouvert ses portes le 7 juillet et jusqu'au 10 août du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 dans les locaux de l'école mis à disposition par la commune de Cuxac-Cabardès.



L'ALSH a accueilli les enfants des 24 communes du territoire de 3 ans à 17 ans répartis en 4 tranches d'âge : 3/5ans, 6/7ans, 8/12ans et le groupe ados 12/17 ans du 1^{er} au 5 août encadrés par une équipe de 17 animateurs dont 5 stagiaires.

Ce sont 144 enfants au total de 17 des 24 communes de notre CDC qui ont été accueilli sur les 24 jours d'ouverture proposés aux familles. Les enfants ont pu profiter d'activités selon leur âge telles que des jeux, du sport, des activités artistiques, des activités natatoires sur la piscine intercommunale, des sorties : moulin à papier de Brousses, Archipel à Castres, ferme pédagogique de Laurabuc, kayak, entre autres...

Nouveauté cette année : un ramassage du secteur Est de la CDC est venu compléter celui existant secteur Ouest afin de faciliter l'accès à ce service.

A travers l'ALSH de la Montagne Noire, la CDC propose un accueil de proximité et de qualité pour les familles et enfants du territoire.

Les participations de la CAF, la MSA, le Département et la Communauté de Communes permettent de proposer un large choix d'activités et de réduire le coût par famille.

Vacances de Printemps 2017

Suite à l'enquête réalisée en septembre 2015 et à la première ouverture réussie en 2016, l'ALSH sera à nouveau mis en place sur la période des vacances de Printemps 2017 et cela **pour une semaine du lundi 3 au vendredi 7 avril**. Il accueillera les enfants de 3 à 12 ans de 7h30 à 18h30 dans les locaux du Groupe scolaire à Cuxac-Cabardès.

Un ramassage sera organisé sur les secteurs est et ouest de la CDC sous réserve d'effectifs suffisants. Les tarifs à la semaine, repas compris, varient de 33 à 67 € suivant les ressources du foyer grâce aux aides financières de la CDC, CAF, MSA de l'Aude.

Les modalités d'inscriptions vous seront communiquées via une plaquette diffusée sur les écoles de la CDC et via le site internet de la CDC www.cdcmontagnenoire.fr.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Enfance Jeunesse au 04 68 11 12 48 ou alsh@cdcmontagnenoire.fr

PERMANENCES DE LA MISSION LOCALE POUR LES JEUNES DE 16 À 25 ANS



Si vous avez entre 16 et 25 ans et avez besoin d'informations ou de conseils dans les domaines de **la santé, du logement, de la formation et de l'emploi...**

Dans le cadre du partenariat entre la Communauté de Communes et la Mission Locale Ouest Audois (anciennement Mission Locale du Bassin Carcassonnais), un conseiller de la Mission Locale assure des permanences sur les communes de Cuxac-Cabardès, Saissac, Salsigne et Villardonnel avec ou sans rendez-vous.

Pour en savoir plus sur les dates des prochaines permanences, consulter le site de la CDC www.cdcmontagnenoire.fr

La PISCINE de la MONTAGNE NOIRE

Voilà maintenant un an que la CDC a repris la gestion de la Piscine. Une année de transition avec un bilan positif et une nouvelle activité qui a rejoint le panel déjà étoffé des animations proposées.

Ce sont **315 abonnés** qui participent aux activités. L'Aquabike, avec ses 77 abonnés, est un créneau qui séduit un large public. Au départ, cette activité comprenait 7 bikes par créneau. Son succès laissait des abonnés sur le bord. Les élus, conscients du besoin de développer ce service piscine et de répondre aux demandes des usagers, ont décidé d'investir dans 4 bikes supplémentaires.

Les services déjà proposés auparavant sont maintenus et des réflexions sont menées pour les développer.

DES PROJETS EN DISCUSSION !

Suite à une enquête de satisfaction faite auprès des usagers de la Piscine Intercommunale, un créneau libre a été vivement demandé. Une réflexion est engagée afin de pouvoir répondre à la demande dès la rentrée scolaire 2017. Nous espérons pouvoir satisfaire à ce besoin.

Après le succès de l'après-midi Halloween, cette activité devrait être renouvelé et une nouvelle animation devrait être proposée. Une soirée « zen » est envisagée au mois de mai 2017.

De plus, devant le succès de l'Aquabike, une découverte de cette activité devrait voir le jour au mois d'avril 2017.



INTERCOMMUNALE

SE DÉVELOPPE ET PROPOSE

DE NOUVELLES ACTIVITÉS

DES ACTIVITÉS NATATOIRES SCOLAIRES ET PÉDAGOGIQUES

Des écoles de la CDC et hors CDC et le Collège Antoine Courrière ont maintenu leur confiance pour l'année scolaire 2016-2017.

Écoles hors CDC : 11 communes envoient 508 écoliers à la Piscine Intercommunale.

Écoles CDC : 10 écoles ont maintenu l'activité piscine pour 409 élèves.

Collège Antoine Courrière : 244 collégiens bénéficient de l'activité natatoire.

Crèche Collin-Colline : la Structure Multi-Accueil de Cuxac-cabardès profitera d'une dizaine de séances au cours du premier semestre 2017.

Foyer de Vie de Cuxac-cabardès : 2 créneaux d'Aquagym et de natation permettront à 14 personnes chaque semaine de pratiquer une activité aquatique tout au long de l'année.

MÊME PAS PEUR POUR HALLOWEEN !

Le samedi 15 octobre 2016, la Piscine Intercommunale a organisé une après-midi récréative sur le thème d'Halloween. Avec plus d'une soixantaine d'entrées, ce fut une 1^{re} réussite.

Une quarantaine d'enfants et une vingtaine d'adultes ont profité de bonbons, de boissons et de jeux aquatiques.

Grâce à la participation de la Bibliothèque Départementale de l'Aude et de 2 bénévoles, les enfants ont pu trembler en écoutant la lecture de comptes et grimacer avec de superbes maquillages.

Parents, enfants et élus ont félicité cette animation et espèrent une réitération en 2017.

Ne vous inquiétez pas, nous y réfléchissons !



SERVICE

ENVIRONNEMENT

HARMONISATION DE LA COLLECTE
DU TRI SÉLECTIF

Le tri évolue. Après une campagne d'essai depuis un an, sur CAUDEBRONDE / FRAÏSSÉS / LACOMBE et LAPRADE où les résultats furent particulièrement positifs, d'autres communes changent leur collecte. Au mois de novembre 2016, un agent technique a sensibilisé la population des communes de SAINT DENIS et du hameau de LAPRADE BASSE en expliquant les changements à adopter et la façon de trier les emballages ménagers.

Les premières tournées de ramassage du tri sélectif ont eu lieu à la mi-décembre et les résultats en matière de tonnages collectés sont là encore encourageants.

Plus on trie, plus le tonnage des ordures ménagères baisse, plus le coût du traitement baisse.

Cette harmonisation se fera début 2017 pour les habitants des communes de CUXAC-CABARDES et de SAISSAC.

Merci de réserver à notre agent le meilleur des accueils et d'écouter ses préconisations.

**14 DÉCEMBRE 2016 :
PREMIÈRE TOURNÉE DE RAMASSAGE
TRI SÉLECTIF SAINT-DENIS**

ASTUCES DE TRI

● **Emballages plastique :**

- pour gagner de la place, pour le stockage de vos déchets, vous pouvez écraser les bouteilles,
- laissez les bouchons et les étiquettes.

● **Conserves :**

- videz bien vos emballages mais ne les lavez pas,
- laissez les étiquettes.

● **Papiers :**

- retirez les films plastiques des revues et magazines et jetez ces films dans la poubelle.

COMPOSTEURS

Des composteurs individuels sont disponibles à la Communauté de Communes pour 15 € seulement. Il s'agit d'un modèle en bois en version 400 litres. Ces composteurs vous sont fournis par le COVALDEM11 (COLLECTE et VALORISATION des DECHETS Ménagers de l'Aude) en partenariat avec la Communauté de Communes de la Montagne Noire. Une convention devra être signée entre les trois parties (particulier, communauté et covaldem11) pour le paiement des composteurs et pour leur remplacement quand celui-ci deviendra nécessaire. Le compostage permet de réduire le volume de votre poubelle et de fabriquer un engrais naturel pour votre jardin à moindre coût.

**RENSEIGNEMENTS LE LUNDI, LE MERCREDI
ET LE VENDREDI MATIN AU 04 68 11 60 35**

LE SAVIEZ-VOUS ?

- **1 bouteille en plastique triée et recyclée se transforme en une autre bouteille en plastique.**



QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS

Les Déchets Ménagers Spéciaux (DMS)

Cette filière particulière concerne les déchets dont le caractère s'avère nocif pour l'environnement et qui doivent être collectés et traités spécifiquement : peintures, vernis, colles, batteries, néons, produits de nettoyage, produits phytosanitaires...

Après leur collecte dans les déchèteries du territoire, ils sont traités dans des filières agréées spécialisées.



DÉCHETTERIES CHANGEMENT D'HORAIRE

Depuis le lundi 31 octobre 2016 (lundi suivant le weekend du changement d'heure), les déchèteries intercommunales de Cuxac-Cabardès, Saissac et Salsigne ont vu leurs horaires d'ouverture changer. Le passage aux horaires d'hiver est entré en vigueur depuis ce jour-là afin d'optimiser le rendement des déchèteries. Les déchèteries repasseront aux horaires d'été lors du prochain changement d'heure (fin mars 2017).

CUXAC-CABARDÈS - 04 68 11 60 35

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
HORAIRES D'ÉTÉ						
					9h-12h	
14h-18h		14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h	
HORAIRES D'HIVER						
					9h-12h	
13h30-17h		13h30-17h	14h-17h	14h-17h	13h30-17h	

SAISSAC - 04 68 11 60 35

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
HORAIRES D'ÉTÉ						
					9h-12h	
	14h-18h	14h-18h			14h-18h	
HORAIRES D'HIVER						
					9h-12h	
	14h-17h	13h30-17h			13h30-17h	

SALSIGNE - 04 68 71 55 21

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
HORAIRES D'ÉTÉ						
		9h-12h			9h-12h	
		14h-18h			14h-18h	
HORAIRES D'HIVER						
		9h-12h			9h-12h	
		13h-17h			13h-17h	

PERSPECTIVES POUR LES COLLECTES DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES EMBALLAGES MÉNAGERS POUR 2017

En raison des évolutions du service de ramassage des ordures ménagères (notamment la réglementation R437 qui interdit le ramassage « à la main »), de celles imposées par le COVALDEM11 (syndicat qui traite nos ordures ménagères et qui récupère nos emballages ménagers), et ce afin de maîtriser et stabiliser la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), des changements vont avoir lieu en ce qui concerne les différentes collectes. Ces changements vont permettre une harmonisation des consignes et des méthodes de tri sur l'ensemble du territoire.

Les évolutions actées :

- achat d'un véhicule type Benne à Ordures Ménagères (pour le territoire ex Haut-Cabardès),
- achat de cabas spéciaux pour les emballages ménagers (en remplacement des sacs jaunes),
- limitation des dotations en sacs poubelles pour les communes.

Les évolutions en cours de réflexion :

- fréquence de collecte des ordures ménagères,
- fréquence de collecte des emballages ménagers,
- réorganisation de la disposition et du nombre de containers dans les communes.



SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

GAL DU CARCASSONNAIS

Le Groupement d'action local (GAL) du Carcassonnais regroupant Carcassonne Agglo et la Communauté de communes de la Montagne Noire est en place et accueille les porteurs de projets. Cet outil peut financer via des fonds européens un certain nombre de projets sur les thématiques tourisme, patrimoine et produits locaux. L'équipe du Pays Carcassonnais réalise l'animation du dispositif et vous pouvez contacter Julien Mousset votre relai local pour la Montagne Noire au **04 68 11 12 43** si vous désirez proposer votre projet au GAL pour demander une aide ou pour toute information. Les dossiers doivent être d'un montant minimal d'au moins 5 000 € pour pouvoir être éligibles.

ATELIER DE DÉCOUPE

Les réflexions avec les éleveurs du territoire et alentours avancent progressivement. Plusieurs acteurs importants ont fait part de leur intérêt pour la démarche : mettre à disposition des éleveurs un atelier équipé de découpe de viande pour gros animaux afin de leur restituer du « demi-gros » qu'ils pourront commercialiser en vente directe.

Un tel atelier s'inscrivant dans une démarche qualité reconnue permettrait aux éleveurs de mieux maîtriser la qualité de leurs produits et de bénéficier d'un outil local limitant les transports. Plusieurs visites de sites similaires dans des départements voisins sont en cours de programmation avec les volontaires.

INAUGURATION DU PARC ÉOLIEN DU SAMBRÈS

La société RES a inauguré fin octobre 2016 le parc éolien du Sambrès et ses 26 machines de 2 MW de puissance chacune. C'est un projet fort qui se concrétise après plus de 10 ans de procédure et qui apportera à la fois une contribution non négligeable au processus de transition énergétique engagé au niveau national et des ressources financières importantes pour le territoire, lui permettant de continuer à se développer par ses propres moyens.

Le parc du Sambrès produira chaque année l'équivalent de la consommation électrique (chauffage compris) annuelle de 30 700 foyers.

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE



Visite d'une classe du Lycée Charlemagne en 2016



La CC de la Montagne Noire poursuit ses efforts en vue de conclure la convention de financement du Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV). Les communes ont apporté leurs soutiens à la candidature du territoire pour dépasser le montant minimum d'investissement nécessaire avec notamment un programme ambitieux de rénovation thermique des bâtiments communaux et des achats de véhicules électriques.

Les espoirs se tournent à présent vers les services de l'Etat chargés de l'instruction du dossier pour signer la convention de financement au cours du premier trimestre 2017 avant les élections présidentielles.



LA MONTAGNE NOIRE CONNECTÉE AU TRÈS HAUT-DÉBIT

Parce que les usages de l'Internet sont à la fois toujours plus nombreux et de plus en plus exigeants en terme de débits, le très haut débit s'avère un service désormais aussi indispensable que l'électricité ou la téléphonie. Déployer un réseau numérique performant est un enjeu majeur pour construire l'avenir du territoire et son développement. Il permet de favoriser le développement des entreprises ou avoir la prétention d'en accueillir de nouvelles, la création de services nouveaux et faciliter le quotidien des habitants de la Montagne Noire.

Parce qu'il faut se projeter vers l'avenir, au-delà des 4 ou 5 prochaines années, demain, de nouveaux services en direction du grand public seront disponibles grâce au développement de technologies rendues possibles par le THD. Entre autre, des avancées majeures vont prochainement aboutir dans des solutions de « domotique », de télésurveillance, de contrôle à distance des logements, autant de services qui sont un atout notamment pour le confort des séniors, de télétravail et d'attractivité pour la Montagne Noire.

Les volumes échangés, vont connaître également une augmentation significative, pour permettre à l'avenir ces accès, le Très Haut Débit devient une nécessité. Sans cette technologie le territoire verra ses perspectives de développement amoindries.

Exemple TEMPS DE TÉLÉCHARGEMENT D'UN DVD ou D'UN FICHER DE 7 GO

Modem bas débit 56 KB/S : 13 jours

WIXMAX 2 MB/S : 9 heures

ADSL 8 MB/S : 2 heures

FIBRE OPTIQUE 100 MB/S : 10 minutes

DÉFINITION

Un réseau très haut débit est un réseau d'accès à internet qui permet d'envoyer et de recevoir un grand nombre de données : documents, photos, vidéos, etc., dans un temps court. Cet accès est considéré à « très haut-débit » à partir d'un débit descendant de 30 Mégabits par seconde

C'est pourquoi, le conseil communautaire dès 2014 a décidé de s'inscrire dans le programme « Plan France Très Haut Débit » mise en place par l'Etat et initié localement par le Département. C'est ainsi, que près de 11 950 000 € vont être investis sur le territoire avec un financement de la Communauté de Communes de la Montagne Noire de 705 387 €, le restant étant financé par l'Europe, l'Etat, le Département de l'Aude, le SYADEN. La Communauté de Communes de la Montagne est concernée par un déploiement du Très Haut Débit avec la technologie de la fibre optique à partir de 2018. Par contraintes techniques, 4 communes (Brousses et Villaret, Fontiers-Cabardès, Saint-Denis et Saissac) seront complétées par d'autres technologies telles que la montée en débit ou les kits satellite dans cette première phase d'investissement.

À SAVOIR

L'Aude est déjà traversée par plusieurs réseaux de fibre optique : le long du canal du Midi et sur les artères de transport d'électricité en très haute tension. Le déploiement du Très Haut-Débit s'appuiera en partie sur ces réseaux.

**POUR TOUTE INFORMATION SUR LE PROJET THD ET CONNAÎTRE SON CALENDRIER,
UN CLASSEUR PÉDAGOGIQUE EST DISPONIBLE DANS VOS MAIRIES**



MSAP

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

La MSAP Montagne Noire c'est la possibilité, en un même lieu, d'être accueilli par un agent, d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics.

La Maison de Services au Public, un service plus proche de vous !



- Un accompagnement personnalisé.
- Des démarches administratives facilitées grâce à l'administration électronique.
- Des connexions aux administrations avec le VISIOPART sur **RDV**.

Une aide à la constitution de vos dossiers administratifs.

ESPACE DE CONFIDENTIALITÉ

SERVICES

FAMILLE / LOGEMENT

- Prestations familiales
- Aide pour dossier APL

SOCIAL/SANTE

- Aide pour dossier CMUC / ACS
- Renseignements sur prestations

RETRAITE

- Aide pour dossier de demande
- De retraite principale et complémentaire

EMPLOI

- Aide à la recherche d'emploi
- Aide à l'inscription en ligne

ESPACE VISIO

- Rendez-vous avec la CAF, CPAM, MSA en visio-guichet

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DE LA MONTAGNE NOIRE

msap@cdcmontagnenoire.fr
Tél. 04 68 26 33 22

Communauté de Communes de la Montagne Noire
Route de Mas-Cabardès
11380 LES ILHES CABARDES

Les horaires

Lundi 9h-12h30 et 13h30-17h30 (sur rendez-vous)
Mardi 9h-12h30 et 13h30-17h30 (sur rendez-vous)
Jeudi 9h-12h30 et 13h30-17h30 (sur rendez-vous)
Vendredi 9h-12h30 et 13h30-17h30 (sur rendez-vous)

Les permanences

Mairie de Cuxac-Cabardès (sur rendez-vous) Lundi 9h00-12h00
SIVOM du Cabardès (sur rendez-vous) Lundi 14h00-17h30
CONTACTEZ VOTRE INTERLOCUTRICE AFIN DE CONNAÎTRE LES DATES DE PERMANENCES



POUR QUE MON DÉPLACEMENT SOIT EFFICACE !

POUR LE DOSSIER CAF

- Mon n° d'allocataire (sur courrier CAF)
- Mon code confidentiel à 4 ou 8 chiffres
 - Mes 3 derniers bulletins de salaire
 - Mon dernier avis d'imposition

POUR LE DOSSIER MSA

- Mon n° de sécurité sociale

POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE MALADIE (CPAM)

- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Mon code confidentiel

POUR LE DOSSIER DE RETRAITE (CARSAT)

- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Une adresse mail et son mot de passe

POUR LE DOSSIER POLE EMPLOI

- Mon numéro d'identifiant
- Mon mot de passe
- Un CV papier ou sur clé USB si possible

POUR LES IMPOTS

- Mon numéro fiscal
- La copie de mes avis d'imposition

LE PROGRAMME « HABITER MIEUX »

Avec le programme « Habiter Mieux », l'État et ses partenaires financent les travaux de rénovation thermique des logements anciens (plus de 15 ans) occupés par des ménages aux revenus modestes. Confié à l'Agence nationale de l'habitat (Anah), ce programme national d'aide a pour objectif de lutter contre la précarité énergétique.

Depuis la mise en œuvre du programme en 2011, **près de 974 ménages** soit plus de 2 300 personnes, ont bénéficié des aides financières du programme dans le département de l'Aude, pour améliorer la performance énergétique de leur logement. Les travaux réalisés (changement de chaudières, isolation des combles, isolations des parois...) ont permis d'atteindre **un gain énergétique de 37 % en moyenne**, pour un coût total d'environ 19 000 € par logement (pour les propriétaires occupants).

Dès 2011, le département de l'Aude a décliné le programme « Habiter Mieux » sur son territoire en signant un contrat local d'engagement avec l'Etat, l'Anah et l'ensemble des acteurs impliqués dans le programme (CNAV, MSA, Procvivis, ADIL...).

Notre département compte plus de 29 000 logements achevés avant 1975 et occupés par des propriétaires aux revenus modestes. Ces logements construits avant la première réglementation thermique ont souvent une mauvaise ou très faible performance énergétique.

VOS INTERLOCUTEURS

Agence nationale de l'habitat
Délégation locale de l'Aude
Point rénovation Informations Services (PRIS)
Direction départementale des territoires et de la Mer
105, boulevard Barbès
11838 Carcassonne Cedex 9
Tél. : 04 68 10 31 00

RÉCEPTION DU PUBLIC - ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

- **Horaires d'accueil physique sur RDV :**
Mardi (9h30 à 11h45) / jeudi (14h15-16h30)
- **Horaires permanence téléphonique :**
Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 11h45

Site national de l'Anah : <http://www.anah.fr>

Site national : <http://renovation-info-service.gouv.fr/>



COMMUNICATION

Le site Internet bénéficie d'une maintenance régulière afin de donner aux usagers les informations nécessaires à son quotidien. 6080 visiteurs pour l'année 2016 avec 10 500 vues contre environ 2 830 vues pour 1 800 utilisateurs en 2015. Cet essor prouve le changement de façon de trouver l'information. A l'ère du numérique, le site internet est le moyen le plus utilisé pour connaître les horaires, les actualités de la CDC, télécharger des dossiers...

De ce fait, le service Communication a vu son activité se développer en 2016.



LA NEWSLETTER

En 2016, **2 newsletters ont été envoyés** afin de continuer à informer les usagers entre la parution des magazines.

Vous pouvez continuer à vous inscrire à communication@cdcmontagnenoire.fr ou en vous inscrivant sur le site internet www.cdcmontagnenoire.fr

f FACEBOOK PISCINE

La Piscine Intercommunale de la Montagne Noire a son Facebook. En aimant la Page de la Piscine, vous pourrez trouver les **actualités** de la Piscine, les **informations pratiques** et l'**agenda des activités**.

Le service Communication continue de travailler à l'amélioration des supports de communication et nous avons besoin de vos retours afin d'adapter au mieux le service. Envoyez-nous vos remarques et même vos idées à communication@cdcmontagnenoire.fr